



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire Municipale - 8 rue Jean de la Varende - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46
E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018-2019 ECOLE DE PATINAGE ENFANTS

Ce dossier est obligatoire pour valider l'inscription de votre enfant. Il comprend :

- Une feuille de renseignements administratifs à remplir de façon complète directement sur votre ordinateur/tablette. Après remplissage il vous suffit de cliquer sur le bouton jaune pour imprimer le dossier. Pour les dossiers manuscrits, bien remplir l'adresse mail de manière lisible SVP
- Une feuille d'autorisations particulières
- Droit à l'image
- Autorisation d'hospitalisation
- Prise de connaissance du règlement intérieur
- Une grille tarifaire
- La demande de licence à compléter de manière lisible
 - Licence Kid = moins de 10 ans (au 1^{er}/07/2018) **et** première année de patinage
 - Licence fédérale = plus de 10 ans (au 01/07/2018) **ou** seconde saison ou plus de patinage

En outre bien vouloir nous fournir en complément de ce dossier

- 2 photographies d'identité (sauf si renouvellement d'inscription et photos récentes)
- 3 timbres au tarif normal (si pas d'adresse mail)
- **Un certificat médical délivré par un médecin conventionné indiquant la non contre-indication au patinage artistique (peut être rempli via le formulaire de licence)**
- **En cas de première licence, une copie de la carte d'identité ou livret de famille**
- Votre règlement selon les conditions inscrites en page 3 du dossier

IMPORTANT : LE DOSSIER DOIT ETRE DEPOSE AU PLUS TARD LA SEMAINE SUIVANT LE DEBUT DES COURS. PASSE CETTE DATE, LE PATINEUR NE POURRA PRETENDRE A MONTER SUR LA GLACE.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDEE SANS LE REGLEMENT COMPLET POUR L'ANNEE (L'ENSEMBLE DES CHEQUES SI PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS)

10% DE REDUCTION SUR LE MONTANT DES COURS POUR TOUT REGLEMENT DU FORFAIT EN UNE FOIS AVANT LE 31 JUILLET 2018 (SAUF PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL EN CHQ VACANCES)

5% DE REDUCTION SUR LE MONTANT DES COURS POUR TOUT REGLEMENT DU FORFAIT EN UNE FOIS AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018 (SAUF PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL EN CHQ VACANCES)



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire Municipale - 8 rue Jean de la Varenne - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46
E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

**DOSSIER À REMPLIR SI POSSIBLE PAR ORDINATEUR ET A IMPRIMER EN CLIQUANT SUR UN
DES BOUTONS JAUNES**

UN CERTIFICAT MEDICAL DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE JOINT A CE DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Date de naissance : Ville de naissance :

Nationalité : Sexe : ☐ H ☐ F

Adresse :

.....

Téléphone : Portable :

École fréquentée : Classe :

Taille : m Poids : kg Taille habillement haut : Bas :

IMPORTANT : PREVENIR EN CAS DE CHANGEMENT AU COURS DE LA SAISON. **ÉCRIRE EN MAJUSCULE SVP**

Email :

(L'essentiel des informations de la vie du club vous seront transmises par mail durant la saison).

Nom et prénom du père : Profession :

Nom et prénom de la mère : Profession :

Autres observations particulières que vous désirez porter à la connaissance des entraîneurs et des dirigeants (situation particulière, allergies, accompagnants habituels, interdiction de rencontre de l'enfant avec l'un des parents, ...) :

Renseignements sportifs :

Nombre d'années de patinage et médailles :

Votre enfant a-t'il déjà été licencié dans un autre club ? Oui Non

Si oui lequel ?

Fait le A

Signature (parents si non majeur)

Documents à nous remettre : 2 photographies d'identité (sauf si renouvellement d'inscription et photos récentes)
Le document "demande de licence" dûment complété accompagné du certificat médical



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire Municipale - 8 rue Jean de la Varende - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46
E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

DISCIPLINE	NOMBRE DE COURS (modulable par trimestre si besoin)	Option choisie
École de patinage	1 cours par semaine ($\frac{3}{4}$ d'heures)	☐
	2 cours par semaine (2 x $\frac{3}{4}$ d'heures)	☐

- FORFAIT "FEDERALE 1 COURS" ¹: ☐

- Licence fédérale avec assurance	40,00 €
- Inscription annuelle	35,00 €
- Cours annuels	195,00 €
- Gala fin de saison + Film Gala	50,00 €
- Passage de tests	10,00 €
- Affûtage annuel (1 fois)	10,00 €
TOTAL	340,00 €

- FORFAIT "FEDERALE 2 COURS" ²: ☐

- Licence fédérale avec assurance	40,00 €
- Inscription annuelle	35,00 €
- Cours annuels	345,00 €
- Gala fin de saison + Film Gala	50,00 €
- Passage de tests	10,00 €
- Affûtage annuel (1 fois)	10,00 €
TOTAL	490,00 €

- FORFAIT "KID 1 COURS" : ☐

- Licence kid avec assurance ³	20,00 €
- Inscription annuelle	35,00 €
- Cours annuels	195,00 €
- Gala fin de saison + Film Gala	50,00 €
- Passage de tests	10,00 €
- Affûtage annuel (1 fois)	10,00 €
TOTAL	320,00 €

- FORFAIT "KID 2 COURS" : ☐

- Licence kid avec assurance ³	20,00 €
- Inscription annuelle	35,00 €
- Cours annuels	345,00 €
- Gala fin de saison + Film Gala	50,00 €
- Passage de tests	10,00 €
- Affûtage annuel (1 fois)	10,00 €
TOTAL	470,00 €

MODE DE REGLEMENT:

- Paiement au comptant par chèque bancaire, CB, espèces, chèques vacances
- Paiement en 3 chèques encaissement en septembre, janvier, avril
- Paiement en un chèque par mois à compter de la date d'inscription (chèque datés au 1er de chaque mois, dernier chèque au mois de juin 2019), (totalité des chèques à remettre le jour de l'inscription)
- Une réduction de 10% sur les cours sera accordée pour deux enfants de la même fratrie inscrits, 15% pour trois enfants et au-delà de la même fratrie inscrits (réduction applicable sur le forfait de cours le moins élevé)
- Aucun remboursement de cours ne pourra être consenti sauf sur présentation d'un certificat médical de plus de 15 jours d'arrêt (caractère forfaitaire).
- Réduction de 10 % sur le montant des cours si paiement du forfait en une seule fois avant le 31 Juillet 2018 (hors règlement ANCV).
- Réduction de 5 % sur le montant des cours si paiement du forfait en une seule fois avant le 30 Septembre 2018 (hors règlement ANCV).

Fait le

à

Signature (des parents)

¹ - 1 cours par semaine

² - 2 cours par semaine

³ - Licence kid réservée aux patineurs de moins de 10 ans et en 1ère année de patinage



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire Municipale - 8 rue Jean de la Varende - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46
E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE

J'autorise (1)

Je n'autorise pas (1)

à être photographié lors des différentes manifestations au sein du CLUB ACSEL et que ces photos soient diffusées sur :

- notre site Internet : www.acsel-caen-patinage.fr
- les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et YouTube pour les vidéos)
- les médias TV et presse écrite

A

Le :

Signature des parents

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e) :

Père / Mère (1) de l'enfant :

Autorise les responsables de l'ACSEL à faire hospitaliser mon enfant au (à la)

.....

(2) en cas d'accident ou de blessure grave.

A..... le.....

Signature des parents

(1) Rayer la mention inutile

(2) Nom de l'hôpital ou la clinique choisi



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire Municipale - 8 rue Jean de la Varenne - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46
E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

À REMPLIR ET A SIGNER

Je soussigné (e).....

Déclare avoir pris connaissance :

- Du règlement intérieur et :
 - Accepte l'application de ce règlement.
 - Reconnaît que la responsabilité de l'ACSEL et de ses cadres est limitée aux heures d'entraînement de mon enfant à l'intérieur, ou à l'extérieur de la patinoire pour les activités hors glace.
 - Prends connaissance que l'ACSEL dégage toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration sur les effets et matériels apportés par le patineur.
- Des options d'assurance qui me sont proposées par la licence
- Des règles spécifiques aux sports collectifs.
- Des différents lieux, jours et heures d'entraînements fixés pour mon enfant.
- Du caractère forfaitaire annuel du paiement des cours et qu'aucun remboursement ne pourra être consenti hors le cas d'un arrêt médical supérieur à 2 semaines.
- Que l'accès des parents ou représentants des patineurs aux vestiaires est interdit excepté pour les représentants des très jeunes enfants non encore autonomes.
- Que l'accès des parents ou représentants des patineurs et du public est interdit sur la piste et le pourtour de la piste pendant l'entraînement.

Je m'engage à :

- Être assidu et ponctuel aux entraînements.
- Faire preuve de sportivité lors des entraînements et des compétitions.
- Respecter les consignes de mes entraîneurs et de mes dirigeants.
- Me présenter aux manifestations sportives (médailles, compétitions, championnats) en tenue correcte et complète aux couleurs de l'ACSEL ou FRANCE pour les internationaux.
- Accepter sauf cas d'empêchement majeur les compétitions pour lesquelles je suis choisi(e) par mes entraîneurs.
- Prendre connaissance de la liste des produits dopants et de n'utiliser aucune substance dopante dans ma pratique sportive d'entraînement ou de compétition.
- Reconnaître que mon club m'a bien informé sur les produits dopants et m'a expressément interdit de les utiliser.
- Evoquer avec les entraîneurs la participation éventuelle à un stage extérieur à l'ACSEL.

Tous problèmes d'ordre personnel ou sportif doit être réglé entre parent, enfant, entraîneur, un membre du Comité Directeur.

IMPORTANT : TOUTE ABSENCE NON JUSTIFIÉE À L'ENTRAÎNEMENT OU EN COMPÉTITION AINSI QUE LE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS CI-DESSUS, EXPOSENT LE PATINEUR AUX SANCTIONS PRÉVUES PAR LES STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Fait à..... le..... Signature (parents si non majeur)



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire Municipale - 8 rue Jean de la Varende - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46
E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

L'ABC de la saison !

Exemplaire à remettre signé au club



Reprise des cours : 5 Septembre 2018



GALA:

Un gala de fin d'année aura lieu les 21 Juin et 22 Juin 2019. (Date prévisionnelle à reconfirmer)

Il s'agit de la grande fête annuelle du club ACSEL à laquelle tous les patineurs sont tenus d'y participer. Les répétitions du Gala débiteront sur les séances du Vendredi après les vacances de Pâques. En cas d'impossibilité de participation au Gala, le cours est reporté sur l'autre créneau hebdomadaire. En cas d'impossibilité de venir sur l'autre créneau, le club ne peut être tenu responsable de la non-participation au gala et aucun remboursement de cours ne pourra être envisagé.

Pour nous contacter :

@ Par mail : contact@acsel-caen-patinage.fr

☎ Par téléphone : 02 31 85 60 46 (en dehors des heures de présence au bureau vous pouvez nous laisser un message).



Notre site Web : www.acsel-caen-patinage.fr

f Et enfin, pour suivre l'actualité du club nous vous invitons à nous rejoindre sur notre page Facebook : "AcseL Caen Patinage".

Horaires de présence au bureau :

Mercredi : de 16h30 à 18h00

Vendredi : de 17h30 à 18h45

Voir planning des autres permanences du bureau sur le site de l'ACSEL

Possibilité d'achat de patins neufs au club ou en location à la patinoire.

Une bourse au matériel d'occasion se tiendra en Septembre (date à reconfirmer)

Fait le.....àSignature (des parents si mineur)



Artistique Caennais de Sport Et Loisir

Patinoire Municipale - 8 rue Jean de la Varende - 14000 CAEN ☎ 02-31-85-60-46
E-mail : contact@acsel-caen-patinage.fr Site : <http://www.acsel-caen-patinage.fr/>

L'ABC de la saison !

Exemplaire à conserver par le patineur



Reprise des cours : 5 Septembre 2018



GALA:

Un gala de fin d'année aura lieu les 21 Juin et 22 Juin 2019. (Date prévisionnelle à reconfirmer)

Il s'agit de la grande fête annuelle du club ACSEL à laquelle tous les patineurs sont tenus d'y participer. Les répétitions du Gala débiteront sur les séances du Vendredi après les vacances de Pâques. En cas d'impossibilité de participation au Gala, le cours est reporté sur l'autre créneau hebdomadaire. En cas d'impossibilité de venir sur l'autre créneau, le club ne peut être tenu responsable de la non-participation au gala et aucun remboursement de cours ne pourra être envisagé.

Pour nous contacter :

@ Par mail : contact@acsel-caen-patinage.fr

☎ Par téléphone : 02 31 85 60 46 (en dehors des heures de présence au bureau vous pouvez nous laisser un message).



Notre site Web : www.acsel-caen-patinage.fr



Et enfin, pour suivre l'actualité du club nous vous invitons à nous rejoindre sur notre page Facebook : "Acsel Caen Patinage".

Horaires de présence au bureau :

Mercredi : de 16h30 à 18h00

Vendredi : de 17h30 à 18h45

Voir planning des autres permanences du bureau sur le site de l'ACSEL

Possibilité d'achat de patins neufs au club ou en location à la patinoire.

Une bourse au matériel d'occasion se tiendra en Septembre (date à reconfirmer)

Fait le.....àSignature (des parents si mineur)

Demande de licence 2018 2019

***EN CAS DE PREMIÈRE PRISE DE LICENCE, N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE À CETTE DEMANDE UNE COPIE DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ OU DE VOTRE LIVRET DE FAMILLE.**

N° de licence :

Nom & Prénom :

Adresse :

E-mail (obligatoire):

Tél. fixe : Mobile :

Né(e) le : Nationalité : Sexe : F M

Certificat médical

le certificat médical est à compléter pour toute nouvelle demande ou pour certificat de plus de 3 ans.

Je soussigné,

Docteur

Certifie avoir examiné

Et n'avoir constaté ce jour, aucun signe apparent semblant contre-indiquer
la pratique des Sports de Glace dans sa catégorie d'âge.

Cachet et signature

Fait à le

TYPE DE LICENCE	Discipline	TARIF LICENCE AVEC ASSURANCE *	Discipline	TARIF LICENCE SANS ASSURANCE *
Licence « Fédérale »		39,76 €		38,20 €
Licence « Dirigeant »		39,76 €		38,20 €
Licence « Compétition »		64,36 €		62,80 €
Licence « Avenant Compétition »		24,60 €		24,60 €
Licence « Extension »		0,00 €		0,00 €
Licence « Kid »		19,56 €		18,00 €
Ice Pass		5,00 €		5,00 €

Cas 1 : Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales d'assurances proposées par la FFSG et déclare souscrire l'assurance de base.

Cas 2 : Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales d'assurances proposées par la FFSG et déclare refuser les garanties de base et les garanties complémentaires.

*** attention, vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance FFSG ; respectez scrupuleusement la procédure notifiée au verso du document**

LE LICENCIÉ OU SON REPRESENTANT LEGAL

POUR LE CLUB

Certifie exacts les renseignements ci-dessus

Cachet et signature :

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatisé. Conformément aux dispositions de l'article 27 de la Loi du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant, en vous adressant par courrier, à la FFSG : 41-43 rue de Reuilly - 75012 PARIS
Sauf opposition de votre part, les données vous concernant pourront être cédées à des tiers à des fins de prospection commerciale.

Demande de licence 2018 2019

Conformément à la loi n° 84-610 sur le sport les licenciés de la FFSG bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile (article L 321-1).

Au travers de ce contrat, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident.

La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour **la pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent.**

L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (triptyque) adressée aux clubs en début de saison, et sont également disponibles sur le site internet FFSG.

L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quelque soit son choix de souscription.

DEMANDE DE LICENCE SANS L'ASSURANCE FFSG

Pour le licencié qui ne souhaite pas souscrire l'assurance de base proposée par la FFSG, le club doit adresser au service des licences le dossier suivant :

- demande de licence 2018/2019 dûment signée et complétée par le licencié ou son représentant légal
- attestation du licencié ou de son représentant légal certifiant qu'il refuse de souscrire à toutes les garanties d'assurance proposées par la FFSG

Les dossiers non conformes seront systématiquement retournés au club pour rectification

La licence 2018/2019 sera valide jusqu'au 30/06/2019. **La licence sera saisie par la FFSG.**

Toute l'actualité de la FFSG sur :



facebook